



## CONGRES DÉPARTEMENTAL DES ENFANTS 2019

### Description et Objectifs :

En 2019, *l'USEP invite les enfants à expérimenter un processus démocratique leur permettant de donner leur avis et de formuler des propositions* sur les pratiques sportives et le fonctionnement associatif. Cette démarche s'inscrit dans une conviction éducative de l'USEP : l'implication des enfants dans la vie de leur(s) association(s) locale(s) qui leur permet d'apprendre à forger et exprimer leur avis, à prendre des responsabilités et acquérir de la confiance en soi. Le congrès des Enfants vise :

- à donner une dimension démocratique à cette implication, en prenant en compte la voix des enfants dans les pratiques et le fonctionnement du sport.
- A construire, avec eux et à leur hauteur, un héritage pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, associé à l'augmentation de leur activité physique et sportive dans et autour de l'école.

### Déroulement :

- **Phase 1 - décembre 2018** : inscription des classes de CE2 (12 maximum dont 4 affiliées à l'USEP)
- **Phase 2 - janvier 2019** : réception du cahier des charges et travail préparatoire en classe sur le modèle suivant :
  - o Rédaction d'une proposition sur l'un des 4 thèmes suivants :
    - 1 • La notion de vivre ensemble et/ou de solidarité
    - L'égalité filles / garçons
    - L'esprit sportif et le respect
    - L'éco-citoyenneté
  - o Rédaction d'une proposition pour interroger le rôle de l'enfant dans l'association
    - 2 • Individuellement : ce que je fais dans mon association
    - Collectivement : ce que nous pourrions y faire
  - o Production artistique (format A3) sur les valeurs de l'olympisme :
    - 3 • Amitié,
    - Respect,
    - Excellence
- **Phase 3 - du 7 au 8 février 2019** : participation à une rencontre finale (Boulogne-Billancourt – sous réserve) d'une ½ journée permettant l'initiation aux sports de glace (temps 1) + un temps de restitution des différentes propositions.



Renseignements sur l'école :		
affiliée à l'USEP <input type="checkbox"/> et/ ou labellisée Génération 2024 <input type="checkbox"/>		
NOM et Adresse de l'école		
Téléphone et courriel de l'école		
Nom et coordonnées de l'enseignant		
		

Renseignements sur la classe de CE2 à inscrire			
Nombre d'élèves	Filles :	Garçons :	Total :
Avez-vous dans votre classe des enfants en situation de handicap ? Si oui, précisez leur nombre et succinctement la nature du handicap : _____			
Choix de la Journée finale : Jeudi 07/02 <input type="checkbox"/> ou Vendredi 08/02 <input type="checkbox"/>			

*RAPPEL : Le pique-nique et le transport des enfants sont à la charge des communes ou des établissements, il faut donc prévoir un accord avec la mairie le cas échéant.*

**Toute inscription est à valider au préalable par l'inspecteur de circonscription (choix d'une classe maximum -dont l'école est labellisée Génération 2024- par bassin, hors quota USEP).  
A renvoyer avant le Jeudi 10 Janvier 2019 à : [usep92@ligue92.org](mailto:usep92@ligue92.org)**

➡ Dès la validation définitive des inscriptions, les classes concernées recevront un cahier des charges simplifié ainsi que des ressources pédagogiques leur permettant d'effectuer le travail préparatoire.